



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Le 23 février 2015

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

**Compte-rendu de la séance du conseil d'établissement tenue le 23 février 2015 à 18h30
au local 221 de l'école Sainte-Marie.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Maxime Bazinet,	parent,
Julie Therrien,	parent,
Angélique Aumont,	parent,
Marc-Francis Perreault,	parent,
Jean-Philippe Valade,	parent,
Jacinthe, Lecavalier,	parent
Chantal Beauclair,	enseignante,
Émilie Chevrier,	enseignante,
Julie Perron,	enseignante,
Isabelle St-Cyr,	enseignante,
Jean-François Dubé	éducateur spécialisé

ABSENTS

Marika Ghelyn, représentante du personnel du service de garde,

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Michèle René de Cotret, directrice

1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Valade, président du conseil d'établissement de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 18h38.



2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Chantal Beauclair.

CÉ14-15-22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2015

Corrections apportées : Isabelle St-Cyr doit être enlevée de la partie des gens présents et corriger au point 10 le mot « *envoyées* ».

Monsieur Marc-Francis Perreault propose l'adoption du procès-verbal du 19 janvier 2015.

CÉ14-15-23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2015

Madame René de Cotret nous informe que la nouvelle secrétaire a été nommée; madame Noëlla Fortier. Elle fera son entrée le 2 mars 2015.

La rencontre avec la firme pour la cour de récréation aura lieu le 18 mars à l'heure du dîner pour les enseignants, à 13 h pour les éducatrices en service de garde. Il y aura aussi une rencontre avec la directrice et la technicienne en service de garde.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

6. PAROLE À UN MEMBRE DE L'O.P.P.

Aucun membre de l'O.P.P. n'est présent.

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

POINTS DE DÉCISION

8. GRILLE-MATIÈRES

Madame René de Cotret nous présente la grille-matières 2015-2016.

Madame Julie Therrien propose l'adoption de la grille-matières 2015-2016.



CÉ14-15-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. COURSE DU DÉPUTÉ

Madame René de Cotret nous demande l'autorisation de publiciser et de faire la promotion de la course du député monsieur Jean-François Roberge dans le communiqué aux parents. Les fonds amassés serviront à bonifier les bibliothèques scolaires du comté de monsieur Roberge.

Émilie Chevrier propose que l'école Sainte-Marie s'implique dans la promotion de la course du député.

CÉ14-15-25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Les membres du C.É. font leur choix de critères de sélection pour la direction d'école.

CÉ14-15-26

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

11. TRAVAUX À VENIR (ÉLECTRICITÉ)

Madame René de Cotret nous informe que les travaux en lien avec le système électrique avancent bien. Les délais sont respectés. Il y aura une coupure électrique le 2 mars 2015.

12. SERVICE DE GARDE; FINANCEMENT ET INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Monsieur Maxime Bazinet souhaite que nous commençons à réfléchir afin d'augmenter coûts des activités lors des journées pédagogiques. La discussion sera poursuivie au prochain C.É.

13. SEMAINE DE LA PERSÉVÉRENCE SCOLAIRE

Madame René de Cotret nous informe que pour la semaine de la persévérance scolaire, Monsieur Huppé commissaire, est venu remettre deux certificats à deux élèves de 6^e année; Xavier Brunet et Gabrielle Perreault. Les deux élèves ont reçu chacun 50\$ en carte cadeau de la librairie Larico. Madame Tremblay et madame René de Cotret feront la remise de certificats des autres niveaux au cours de la semaine.



14. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Bazinet nous informe que Madame Corrine Pain a été nommée comme nouvelle présidente du comité de parents.

15. PAROLE À LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Rien à ajouter

16. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Isabelle St-Cyr nous explique la situation.

Lors de la sortie éducative des élèves de 6^e année au Village des Jeunes, il y a eu une erreur sur le montant chargé aux parents pour le prix de l'autobus (à leur avantage). Ce qui occasionne des remboursements aux parents payeurs de cette activité. Madame St-Cyr demande l'autorisation des membres du C.É. afin de faire un sondage auprès des parents de 6^e année. L'objectif serait d'utiliser ce surplus pour offrir une activité aux élèves de 6^e année d'ici la fin de l'année.

Émilie Chevrier propose d'adopter cette proposition

CÉ14-15-27

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AFFAIRES DIVERSES

Madame René de Cotret nous informe que Monsieur Bolduc, ministre de l'éducation, a annoncé qu'il n'y aurait pas de redécoupage au niveau de la C.S.P.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée se termine à 20h20.

Proposé par Madame Julie Perron.

CÉ14-15-28

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

Michèle René de Cotret, Directrice

Jean-Philippe Valade, Président

Date d'adoption du procès-verbal : 2014